

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes .....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements .....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

### Les pompiers provoquent-ils l'incendie parce qu'ils tiennent prêts, pour l'éteindre, des pompes perfectionnées ?

Le parti S.F.I.O. continue à critiquer les mesures prises pour garantir la sécurité de la France. Ce faisant, aux yeux de tout homme sérieux et de bonne foi, il s'est mis dans une position intenable. Il ne s'en tire d'ailleurs qu'à force de cynisme et, pour parler mieux, à force du « culot ».

Il ne peut pas nier la réalité du péril, mais il s'indigne contre ceux qui le signalent. Il les accuse presque d'en être les auteurs.

Il n'ose pas contester la nécessité d'y faire face, mais contre ce danger militaire il refuse d'admettre les moyens de protection militaire, qu'il déclare inefficaces ou même provocateurs.

Et c'est vraiment un comble !... Exactement comme si les S.F.I.O. accusaient les pompiers de provoquer l'incendie parce qu'ils tiennent prêts des pompes perfectionnées — « Incendiaires, crie Léon Blum, voulez-vous cacher ce matériel d'extinction, vous allez mettre le feu ! »

Au cours des débats parlementaires, M. Léon Blum, parlant au nom de son parti, nous a exposé toute sa thèse. Donc, nous savons au juste ce qu'il réclame contre les armements hitlériens. Et le voici exactement rapporté dans les trois propositions ci-dessous résumées :

« D'abord, dit M. Léon Blum, il faut en appeler à la conscience universelle... »

« Bien ! Mais après ? On lui a donné beaucoup de bromure à la conscience universelle depuis quelques années pour la reposer de tant de secousses. Si elle est encore trop fatiguée pour répondre à notre appel, ou bien si, ayant accepté de se déranter, M. Hitler la traite comme il a déjà traité la Société des Nations... s'il lui ferme sa porte au nez ?... »

Alors, interviendrait le second moyen suggéré par M. Léon Blum : — Il faudra mettre l'Allemagne en demeure d'adhérer à un pacte européen de désarmement... »

« Même objection que plus haut : et si Hitler vous envoie coucher ?... Ou bien si, ayant signé ce pacte de désarmement, Hitler en fait ce qu'il vient de faire du traité de Versailles ?... »

Enfin, M. Léon Blum tient en réserve la suprême garantie suivante qu'il a formulée ainsi :

« Si l'Allemagne nous attaque, tous les prolétaires de France se lèveront en masse pour défendre le pays. »

Admettons, sans discussion, que M. Léon Blum ait qualité pour parler au nom des prolétaires ! Mais alors, nous avons le droit de lui demander s'il a envie de les faire massacrer jusqu'au dernier ?... Sinon comment ose-t-il parler de levée en masse ? De quel lointain passé sort-il ce prophète des temps nouveaux ? La levée en masse ? Vous voyez ça, hein ! Contre l'armée allemande pourvue d'avions, de tanks, de mitrailleuses, d'obus à gaz, etc., de toute cette horrible mécanique à tuer que nos ennemis auront portée, on peut en être sûr, à son plus haut point de perfection... Décidément, il faut que le sujet soit aussi tragique pour qu'on ne se dise pas que M. Léon Blum a voulu plaisanter.

Et voilà tout le système de défense qu'il nous propose, en-dehors duquel il ne voit qu'erreurs et folie.

« Je ne crois pas, a-t-il conclu sans « rire, que le régime hitlérien ait « dans le monde beaucoup d'ennemis « aussi déterminés que nous ! »

« Eh ! bien, on ne s'en douterait pas... Nous voulons être courtois... mais il nous faut pourtant répondre à M. Léon Blum que des ennemis comme lui ne sont pas bien redoutables au régime hitlérien. Tout le monde sait, tout le monde a vu comment celui-ci traite de si négligeables adversaires ! Il les disperse à coups de bottes... Avant Hitler, il y avait en Allemagne un parti socialo-communiste qui paraissait formidable. Hitler n'a fait que passer, il n'y en avait déjà plus ! »

Comme exemple de résistance, on pourrait nous offrir mieux et, que M. Léon Blum le permette ou non, nous voulons qu'il n'en soit pas de même de la France et des Français !

Mais, j'y pense ! Nous avons sous les yeux un autre exemple tout différent, celui d'un pays que Léon Blum ni Marcel Cachin ne peuvent désavouer.

Qu'est-ce qu'ils auraient dit nos socialo-communistes si le ministre de la guerre était monté l'autre jour à la tribune de la Chambre et y avait tenu le discours suivant :

« En présence des périls qui nous menacent, il est urgent que nous prenions les mesures les plus sérieuses pour assurer notre sécurité. D'accord avec l'Etat-Major, le gouvernement vient d'arrêter un plan d'action tendant à accroître dans les proportions nécessaires nos armements, nos effectifs et la durée du service militaire. En exécution de ce plan, notre effectif de paix va passer de 600.000 hommes à 940.000 hommes ; nos chars de combat selon les types augmentent de 700 à 2.475 0/0 ; les mitrailleuses de 100 0/0 dans l'infanterie et la cavalerie, de 700 0/0 dans les chars et l'aviation ; les canons portés par les tanks et les canons antichars de 450 0/0 et le nombre des avions sera accru de 330 0/0. — Dans la marine, les sous-marins augmenteront de 535 0/0, les gardes-côte de 470 0/0. — Les dépenses afférentes à la défense nationale seront multipliées par quatre. Enfin, selon les armes, l'armée active servira de deux à quatre ans. »

Un tel langage tenu chez nous aurait soulevé chez les S.F.I.O. des protestations indignées et des imprécations que vous pouvez facilement imaginer. Mais il a été tenu en Russie soviétique, cette année même, au septième Congrès des Soviets, par M. Toukhatchevsky, adjoint au commissaire du peuple chargé de la défense nationale.

Et alors ? Eh ! bien, vous pouvez chercher dans le *Populaire* ou dans *l'Humanité* un mot de critique ou de désapprobation, vous ne l'y trouverez pas. C'est le fameux principe des deux moralités... Elle est bien vaine la duplicité de ce parti socialo-communiste qui condamne chez nous ce qu'il admire chez lui. Elle est aussi bien stupide parce que la victoire de Hitler serait la disparition définitive et totale du socialisme et parce que la Russie soviétique est plus intéressée que jamais à ce que la France soit assez forte pour parer à la menace allemande !...

Emile LAPORTE.

### M. LAVAL A MOSCOU

A la suite de la décision prise au dernier conseil des Ministres et qui autorise M. Pierre Laval à accepter l'invitation du gouvernement soviétique de se rendre à Moscou, M. L. Vivinoff, commissaire du peuple aux affaires étrangères, a adressé au ministre des affaires étrangères le télégramme suivant :

« C'est avec une vive satisfaction que j'ai pris connaissance de la décision du gouvernement français concernant votre visite à Moscou. Je tiens à vous exprimer le grand plaisir et le profond intérêt avec lesquels j'attends votre venue. Je suis convaincu que seront échangeés de vues et ses résultats seront cette fois-ci aussi fructueux et plus encore que nos rencontres précédentes et qu'ils constitueront une nouvelle étape sur la voie du resserrement des liens d'amitié et de collaboration entre nos deux pays et celle de la recherche des garanties effectives de la paix. »

### ÉLECTION LÉGISLATIVE

L'élection législative qui a eu lieu dans la première circonscription de Blois a donné les résultats suivants :

Inscrits : 20.298 ; votants : 15.910 ; suffrages exprimés : 15.610.

Ont obtenu : MM. Dorgères (Front paysan), 6.760 voix ; Laurens (radical-socialiste), 4.848 ; Olivier (S.F.I.O.), 2.649 ; Lenay (radical indépendant), 942 ; Depardieu (communiste), 411.

Il y a ballottage.

Il s'agissait de remplacer M. Camille Chautemps, élu sénateur, qui avait obtenu en 1932 11.204 voix contre 5.582 à M. Jouy (U.R.D.).

## Informations

### A la Chambre

La Chambre a terminé, samedi après-midi, l'examen du projet concernant l'organisation du marché de la viande. Par 438 voix contre 96, elle a adopté le texte définitif après que M. P.-E. Flandin eût dans une courte intervention, souligné l'aide que ce projet allait apporter au monde agricole.

Le Président du Conseil expliqua que la revalorisation des produits agricoles ne proviendra que de la reprise générale des affaires. M. Flandin signala qu'il va faire effort pour que soit ajouté à l'allocation de chômage un secours en viande fraîche. Il déclare que dans la mesure où il le pourra, il réduira encore les importations de détail.

### Les entretiens anglo-allemands

Sir John Simon et M. Eden sont partis pour Berlin, par la voie des airs, samedi. Avant son départ de Londres, sir John Simon a déclaré à la presse : « Je n'espère pas des résultats immédiats ; le problème est beaucoup trop vaste et trop difficile pour cela, mais nous lutterons de toutes nos forces pour atteindre notre but, car notre but à tous est la paix sur la terre et la bonne volonté parmi les hommes. »

Le baron von Hoesch, ambassadeur d'Allemagne, était venu saluer sir John Simon. Celui-ci, lui demandant s'il avait quelque message à lui confier, l'ambassadeur répondit en riant : « Seulement un message de bonne chance. »

### L'armée allemande

Le journal *L.K.O.*, organe gouvernemental de Cracovie, commente les effets de la décision allemande du 16 mars et estime que l'armée régulière du Reich a été quintuplée. Le journal évalue le matériel de guerre dont dispose la Reichswehr à 14.000 mitrailleuses, 8.000 canons, 2.000 chars d'assaut, 1.000 avions et environ 100.000 voitures automobiles. Il rappelle que l'armée pacifique du Reich en 1935 est mieux pourvue que son armée de guerre en 1918, lors de l'offensive d'Amiens.

### En Hongrie

Le bruit ayant couru à l'étranger que la Hongrie rétablirait le service militaire obligatoire, on déclare, dans les milieux compétents, que la Hongrie ne pense pas à prendre une décision unilatérale à la manière de l'Allemagne.

On suit à Budapest le développement de la situation européenne, et l'on s'y déclare convaincu que la reconnaissance de l'égalité en droit des armements d'Allemagne entraînera automatiquement l'égalité en droit des autres nations désarmées.

### Difficultés soviétiques

On apprend à Varsovie, d'une source très bien informée, la nouvelle d'une insurrection anticommuniste soulevée par les paysans, à l'extrême-Orient soviétique, non loin de la frontière du Mandchoukouo.

Les forces des insurgés semblent être assez considérables.

Un détachement de l'armée rouge, chargé de réprimer le mouvement, aurait passé du côté des insurgés après avoir massacré ses commissaires politiques.

### En Tchéco-Slovaquie

Le Conseil des ministres a tenu une réunion spéciale à l'effet d'examiner les répercussions en Europe du rétablissement du service militaire obligatoire en Allemagne, ainsi que les réactions que cette décision a provoquées de la part des grandes puissances.

Le Conseil a décidé que des mesures seraient prises incessamment pour renforcer la protection des frontières. Ces mesures comprennent la mise en chantier immédiate de nouvelles fortifications et le renforcement des garnisons des régions frontalières.

### En Pologne

La nouvelle Constitution polonaise a été votée dans la nuit de samedi, à 1 h. 20, par la Diète, par 260 voix contre 135.

La caractéristique de la nouvelle Constitution polonaise réside dans les pouvoirs très étendus qu'elle confère au Président de la République. L'opposition a pu déclarer qu'aucun chef d'Etat ou monarque européen ne jouissait de telles prérogatives. Il est l'arbitre suprême, certains de ses actes n'exigent pas la contre-signature du président du Conseil. Il est le chef suprême des armées et décide de la guerre et de la paix. Il nomme le président du conseil, qui est responsable devant lui et non devant la Diète. La Diète peut exiger la démission du cabinet et de chaque ministre, mais cette motion doit être votée par les deux Chambres.

### Les effectifs américains

Les représentants de la commission militaire de la Chambre et du Sénat ont approuvé un projet de crédit de 400 millions de dollars au département de la guerre, pour accroître les effectifs de l'armée active de 40 0/0.

### La convocation du conseil de la S.D.N.

L'Agence d'Anatolie apprend que M. Tevfik Rouchdj Aras, président du Conseil de la S.D.N., a avisé le secrétariat général de cet organisme à Genève de sa décision de convoquer le Conseil pour le 15 avril, c'est-à-dire après la réunion de la Conférence de Siresa et les autres réunions projetées.

### EN PEU DE MOTS...

— Samedi ont été signés, à Tokio, les documents enregistrant l'accord en vertu duquel les Soviets cèdent à la Mandchourie leurs droits sur le réseau de l'Etat chinois.

— La crise ministérielle belge est résolue. C'est M. Van Zeeland qui est chargé de constituer le nouveau Cabinet. Ce sera un Cabinet d'union nationale et de rénovation économique.

— Une dizaine d'ouvriers occupés à leur travail ordinaire dans l'usine des hauts-fourneaux de Falva, en Haute-Silésie, ont éprouvé, soudain, une diminution progressive des facultés visuelles et en quelques minutes deux d'entre eux sont devenus complètement aveugles.

— Les aviateurs Delaze et Coty ont quitté Marignane à bord de leur appareil « Ajaccio », à destination de Tunis. Ils vont étudier un nouvel itinéraire pour se rendre à Brazzaville, en vue de la liaison aérienne France-Afrique Equatoriale Française.

— Le vapeur britannique « Haïto » aurait émis des signaux de détresse permettant de le situer en un point très éloigné de la route qu'il suit habituellement. On craint qu'il ne soit capturé par des pirates.

## NOS ÉCHOS

### Sic transit...

Le bal Bullier était mis à prix, l'autre jour, à 250.000 francs. Il n'a pas trouvé acquéreur. Pauvre bal Bullier ! Que de souvenirs il permet d'évoquer !

Où est le temps, cher à Léon Werth, où, à Bullier, étudiants et « calicots » s'y traitaient de haut en bas, mutuellement ? Les étudiants se faisaient plus rares, le jour chic, qui était le jeudi : on payait, ce jour-là, deux francs l'entrée !

Le bal Bullier remonte à près de cent ans. Il fut construit un peu avant la Révolution de 1848, sur l'ancien couvent des Chartreux, par Bullier, et tout de suite il eut une très grande vogue parce que son inauguration eut lieu peu de temps après la disparition du Prado. Il fut ouvert à l'enseigne de la *Closerie des Hlas-jardin Bullier*. Ce titre venait, assure Privat d'Anglemont, de la *Closerie des genêts*, pièce fameuse qui triomphait alors à l'ambigu.

Bullier avait ses étoiles qui assuraient sa vogue : Rigobocche, Francine de Nevers, Alice la Provençale, Finette, Rosalba la Désossée et Nini Belles Dents. On faisait cercle pour les voir danser. Il y avait, écrivait hier avec raison *l'Echo de Paris*, une joie qui n'existe plus, une absence totale de souci. On s'amusait à cette époque.

### Noble et chère !

Il y a des chiffres qui font rêver. Sait-on à combien se montent les subventions accordées (de 1924 à 1934) sur les fonds du *Pari Mutuel* aux Etablissements de Bienfaisance ?

Exactement à 514.393.100 francs.

Pendant la même période sur les mêmes fonds du P. M., une somme de 198 millions 514.473 francs 9 centimes allait à l'Élevage.

Et 264 millions 430.678 francs aux Travaux d'adduction d'eau potable.

Le total de ces subventions atteint donc le chiffre coquet de 976 millions 875.221 francs.

Plus 9 centimes que nous allions oublier.

Le prélèvement de l'Etat sur les sommes versées aux guichets des champs de course est relativement peu élevé. Et, cependant, il a pu distribuer près d'un milliard.

« Comme on comprend Buffon quand il disait que « le cheval est la plus noble conquête de l'homme ! »

Il aurait pu ajouter, s'il avait eu le don d'anticipation, « et la plus chère. »

### L'habit réglementé.

M. Mussolini vient d'interdire aux maîtres d'hôtel, en Italie, le port de l'habit noir.

Pourquoi cette mesure, qui semble indigne d'occuper les pensées d'un chef de gouvernement ?

Pour le plus grand profit de l'Italie, qui, comme on sait, tire de l'industrie touristique une grosse part de ses revenus.

On a remarqué, en effet, que de nombreux maîtres d'hôtel portaient l'habit avec plus de chic que leurs clients, ce qui était assez désobligeant pour ces derniers. Désormais, la comparaison ne

### LES CONTEURS DE CHEZ NOUS

## Printemps de Paris

Un matin, Paris s'éveille clair, cordial, pimpant, à l'envers. Les croisées ont des vitres de soleil. Il y a une tulipe rouge au balcon, une cage verte au volet. Le camion-tank, hier encore maître-injurieux du pavé, ralentit par plaisir pur et pure courtoisie pour laisser passer un piéton.

Toujours basse d'un demi-ton, la musette du dernier rempailleur amoult bulant sonne juste pour une fois son vieux air bocager. Deux quidams qui se heurtent s'excusent et rient... — Qu'est-ce qui arrive donc ? demande, un peu inquiet, M. Prudhomme.

— Eh ! gros père, répond une enfant qui le croise, de quoi je me mêle ? C'est le printemps, si vous voulez savoir.

C'est bien lui. Il est venu sans qu'on y prenne garde après la bourrasque, l'avalanche et le cataclysme, il est venu comme l'âge, comme le rayon, comme l'amour. Le ciel est traversé de routes inconnues. Et, dans les bois de Meudon, le coucou, qui rentre en mars tout exprès avant la grive musicienne et les becs-fins, a sonné l'heure dorée des jonquilles.

Plus attentif aux vitrines, gros père, comme dit la folle enfant, vous eussiez admiré déjà — crêpes, crêpes, organdis, fins lainages — cloqués pied de poule ou impression fleurs — le ramage des tissus nouveaux ; vous eussiez découvert avec l'ivresse d'un chasseur au marais — laize, bakou, panama, sisol — sur les champignons de la modiste, tout un vol de chapeaux saisonniers. Regardez ! Chacun à son bouquet. Celui-ci fait songer aux *Roses* de Métra et au tableau de Winterhalter ; deux ou trois risquant un bout de régime, tels les bécaasses ornant leur feutre de la « plume du peintre »... Alerte !

C'est, timide encore, la première offensive de la mode contre le Poiseau. Il convient de l'arrêter net. Si M. Prudhomme eût fait halte aussi chez le fourreur, il y eût vu force pelages : loutre dorée, hermine, ocelot, phoque, agneau rasé, renards gris, argentés bleus... Il faut bien se protéger contre le soleil !

Le printemps parisien est une merveille qui ne se fait point par miracle. On y travaille dès longtemps dans les neiges des républiques soviétiques comme sur les rives de l'Hudson dans nos ateliers, nos usines, nos serres, nos jardins.

Les nuages de mars passent bien leurs grosses éponges ruisselettes sur la vitre bleue du ciel, mais c'est toute une armée d'ouvriers obscurs qui se charge du reste. Ce n'est pas le moins beau.

On voit dans certains coins de Paris d'immenses cages de verre glauques et carénées pareilles à des navires engouffés, funèbres comme des tombeaux. Ce sont des herceaux pleins d'aurora. Les avrils, les jolis maïs, les jeunes saisons qui, tel le dieu de Claros, conduisent le chœur sacré des Muses, sont rangés là entre le calorifère et le thermomètre. L'air, autour d'une corolle ou d'un simple bourgeon, est dosé, nuancé, comme la température d'un vin ou d'une

sera plus possible et l'amour-propre vestimentaire des touristes en Italie restera sauf.

M. Mussolini espère que son pays n'y perdra rien.

### Le milliardaire philosophe.

Au début de ce siècle, John D. Rockefeller, qui est encore gravement malade, fut très attaqué.

Pourquoi, John, lui disait alors un ami, ne protestes-tu pas contre les calamités ? Pourquoi te laisser traiter de fourbe et d'hypocrite ?

John D. Rockefeller réfléchit quelques instants ; les deux hommes se trouvaient dans la propriété de Forest Hill. Soudain le milliardaire avisa à ses pieds un ver qui avançait en se tortillant. Il le montra du doigt et dit :

— Si je marche sur ce ver, j'attire l'attention sur lui ; si je l'ignore, il disparaîtra...

John D. Rockefeller ne répondit jamais aux attaques de ses adversaires qui se turent, en effet...

couveuse. Sous ces verrières aux armatures rouillées frémissent dans l'impatience du mystérieux signal séve et tiges, pollens et parfums.

Depuis la mi-février, l'émouleur que nous avons entendu dans Virgile tailler en chantant l'orme et le marronnier. Il rétablit les alignements, ramène aux classiques concisions la rhétorique végétale, réduit à l'honnête et à l'utile les démocratiques excès du dernier été... Voyez cependant l'amateur des jardins saisir les tiges bourgeonnantes, les assouplir tendrement, les ériger, les courber en figures savantes : gobelet, candélabre, palmette, pyramide... Il faut se hâter : les bâtisseurs de nids sont là, le crin et la mousse au bec.

Or, tandis que l'horticulteur discipline et modèle la branche vivante, voici venir les artistes-ambulanciers. Leur besace est lourde de baumes de ciment et de greffons de marbre. Le gel a brisé la vasque, essorillé le buste, brisé le doigt fuselé de la reine où, à défaut de faucon d'Islande, se posait la palombe ou le pierrot... Voici donc les chirurgiens des statues. Ils ne coupent point, ils entent. Et le grand homme à des oreilles neuves pour entendre les jugements de la postérité, et le doigt royal, blanc comme lis, se tend derechef vers la patte rose et le roucoulement. Sur les terrasses italiennes du Luxembourg, dames de beauté, d'histoire et de légende sont assemblées en cour d'amour.

Soudain — c'est peut-être au coup de sifflet du merle — les géolés s'ouvrent, et le printemps dérivé court par les jardins, franchit les grilles, saute dans le panier de la marchande, grimpe aux arbres des avenues, entre par la fenêtre avec le vent complice pour fleurir de ses bouquets et de sa folie l'âme, le vase et le miroir. Chaque cœur a son amour, chaque quartier son renouveau. Les Tuileries font écho aux Buttes-Chaumont, le populaire Montsouris répond au parc Monceau, et les ormes sénatoriaux du Luxembourg échanent leurs ramiers avec le cèdre biblique de Jussieu.

Enfin, du rucher groupant ses chaumières à l'ombre du tilleul et du robinier, volutée comme le premier bourgeon de la treille, la première abeille encore brune d'hiver, déjà dorée d'avril, visite la première giroflée.

Alors au plein vent des vieux terroirs éclatent les livres printemps rustiques, ceux de la vigne, de la pomme et du blé. Des rites sacrés les célèbrent qui vont, hélas ! se perdant. C'était hier, qu'élu par la coutume, un jeune homme allait se coucher dans l'herbe nouvelle, et la plus jolie bachelette du village, reine du printemps et de l'aurora, le venait réveiller d'un baiser.

Néanmoins, quand la terre et le ciel se chargent de séves et de lumière, de force heureuse et de chansons, là-bas, la sylvie germanique, l'antique forêt de barbarie que Carducci et Fustel de Coulanges décelaient dans le cœur même du « grand Mommsen », hérissé et froissé ses bourgeons de fer.

Léon LAFAGE.

### Nuits de Londres.

Depuis quelque temps, les vols avec effraction se multiplient, à Londres, dans les plus inquiétantes proportions. En trois mois, si l'on s'en rapporte aux chiffres fournis aux Communes par le ministre de l'Intérieur, on a enregistré 3.085 de ces délits, soit une moyenne de 33 par jour — un record !

L'émotion des Londoniens est, comme l'on pense, très vive. D'autant plus vive que la police anglaise, jouant de maladresse, sinon d'indolence, a abandonné sans les éclaircir 2.673 de ces méfaits et n'a pu arrêter au total que 460 cambrioleurs.

### Les noms difficiles.

— Mon nom est Fmretzybj... C'est un tremblement de terre qui m'a chassé de mon pays ! !

— Et... vous vous appelez comment avant le tremblement de terre ? ? ?

LE LISIERS.

# Chronique du Lot

## Chez les Planteurs

Réunion générale de la Fédération du Lot

Dimanche matin, la Fédération des Planteurs du Tabac du Lot s'est réunie à la mairie de Cahors, sous la présidence de M. Couderc.

M. Couderc donne lecture d'un rapport sur la situation tabacole. Ce rapport indique les prix des tabacs, des livraisons et des expertises. Au cours de son exposé, M. Couderc fait appel à la discipline syndicale qui est la base de toute action constructive.

A la demande de plusieurs planteurs, M. Cossé, trésorier, donne lecture de la liste des planteurs du Lot qui refusent de payer leur cotisation. Un blâme est voté contre eux.

M. Delpont, président d'honneur de la Confédération générale des Planteurs, donne des explications au sujet des deux lettres qu'il a publiées dans la presse, sous le titre : « Cri d'alarme », où il critiquait sévèrement l'Administration.

M. Delpont exprime ses regrets de voir que le bureau de la Confédération, à l'exception de MM. Couderc, Cossé et Delmas, a critiqué ces lettres en les qualifiant « d'incorrection ».

M. Delpont demande que les 15 questions contenues dans ces deux lettres aient une réponse de l'Administration. A défaut de cette réponse, il espère que les parlementaires interpellent le ministre des Finances. L'assemblée proteste contre la réduction des prix du tabac et déclare approuver les lettres de M. Delpont, ainsi que son attitude vis-à-vis de l'Administration.

L'Assemblée vote des remerciements aux parlementaires du Lot et à ceux des départements voisins qui ont toujours défendu les intérêts des planteurs.

M. Malique demande qu'une commission tripartite soit nommée. Cette commission aurait droit de regard sur les achats des tabacs étrangers. La proposition est adoptée.

M. Delmas, secrétaire général de la Confédération du Lot, donne lecture du vœu suivant :

« Considérant, qu'au cours de la réunion de la Commission paritaire de décembre 1934, l'Administration a fait sien un argument inattendu, à savoir que le prix moyen du tabac doit baisser quand la récolte augmente en poids ou en quantité, les planteurs demandent qu'il y ait une contre-partie sur le prix des produits mis en vente par la régie et que, dans le cas de sécheresse, il y ait augmentation automatique des prix. »

Le vœu de M. Delmas est adopté. M. Michel, secrétaire général de la Fédération, donne lecture de nombreux vœux qui seront soumis au prochain Congrès de Grenoble.

L'Assemblée procède à la désignation des délégués à ce Congrès.

Il y a 3 commissions : 15 délégués (5 par commission) sont désignés.

1<sup>re</sup> Commission : MM. Sabrié, d'Arcambal, Andrieu, de Cézac, Sembel, du Montat, Langlès, de Lauzès, Cubaynes, de Flaujac.

2<sup>e</sup> Commission : MM. Jouffreau, de Prayssac, Malique, de Regourd-Cahors, Barreau, de Douelle, Rigal, de Pradines, Brugel, de Caillac.

3<sup>e</sup> Commission : M. Ayrat, de Larnagol, Beulagnet, de Marilhac, Ouhé, de Brenegus, Toula, de Larnagol, Bras, de Cénévières.

La proclamation des délégués étant faite, la séance est levée à 12 h. 15.

## VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Séance du 21 mars. Débat sur le projet relatif à la viande et au lait. Scrutin sur le contre-projet Riffaterre.

Ont voté contre : MM. René Besse, Malvy et de Monzie.

N'a pas pris part au vote : M. René Besse.

Le contre-projet a été repoussé par 307 voix contre 97.

Même séance. Même débat. Scrutin sur le contre-projet de M. de La Cour Grandmaison.

Ont voté contre : MM. Malvy et de Monzie.

N'a pas pris part au vote : M. René Besse.

Le contre-projet a été repoussé par 353 voix contre 204.

Séance du 22 mars. Scrutin sur le projet approuvant le traité passé entre la France et l'Italie.

Ont voté pour : MM. René Besse, Malvy et de Monzie.

Le traité a été approuvé par 560 voix contre 10.

Séance du 23 mars. Scrutin sur l'ensemble du projet relatif au marché de la viande.

Ont voté pour : MM. Malvy et de Monzie.

A voté contre : M. René Besse.

Le projet a été voté par 438 voix contre 96.

## L'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ DU BLE

Le Ministère de l'Agriculture nous communique :

Les opérations d'achat de 3 millions de quintaux de blés stockés par les Coopératives bénéficiaires de contrats commenceront dès le début d'avril prochain.

Chacun de ces groupements pourra ainsi, dans un délai très court, vendre à l'Etat, au prix de 97 francs le quintal, 14 0/0 des quantités figurant à son contrat de stockage.

L'ordonnement de la prime de 11 francs par quintal allouée aux Coopératives pour la moitié des blés stockés par elles commencera également les premiers jours d'avril.

A la date du 16 mars, les résultats des opérations de résorption poursuivies depuis le début de la campagne sont exactement les suivants :

1.901.888 quintaux de blé déjà effectivement dénatés sur 4.909.495 quintaux pour lesquels des autorisations ont été accordées.

6.217.816 quintaux de blé vendus pour l'exportation pour lesquels des licences ont été délivrées et dont il est déjà sorti 4.859.840 quintaux, sortie qui s'effectue actuellement à la cadence moyenne de 1 million de quintaux par mois.

3.000.000 quintaux de blé libre retenus par l'Intendance en vue de la constitution de la première moitié du stock de sécurité, opération qui se poursuit à raison de plus de 200.000 quintaux par semaine.

Tel est le bilan exact des opérations qui ont abouti, depuis le début de la campagne, à la mise hors du marché de plus de 11 millions de quintaux de blé.

A ce chiffre viendront s'ajouter les 3 millions de quintaux de blé stockés à acheter aux Coopératives en vue de la constitution de la seconde moitié du stock de sécurité ; les exportations éventuelles de blé panifiable et de blé fourrager dont nous pouvons encore disposer en vertu des accords de Budapest ; les quantités de blé dont la dénaturation se poursuit régulièrement.

En ce qui concerne l'écoulement des blés de report et des blés stockés :

Sur les 21.715.106 quintaux de blé de report qui existaient au début de la campagne, 16.045.993 quintaux, soit près des trois-quarts ont été livrés à la meunerie, exportés ou dénatés. Au 16 mars, il n'en restait donc plus que 5.669.113 quintaux.

Pour les blés stockés, dont le total s'élève à 21.249.668 quintaux, la mise en vente a commencé le 15 février dernier. Leur écoulement s'effectue normalement.

Enfin, du point de vue financier, les ordonnements effectués du 1<sup>er</sup> janvier au 16 mars 1935, c'est-à-dire en deux mois 1/2 pour paiement de primes de stockage, d'exportation, de dénaturation et pour achat de blés libres, se sont élevés à 303.538.451 fr.

## P.-O.-MIDI

### AVANCE DE L'HEURE LÉGALE

(Nuit du 30 au 31 mars 1935)

Par suite de l'avance de l'heure légale, le train 41 partant de Paris-Quai d'Orsay à 23 h. 54 sera expédié de cette gare à 0 heure (heure nouvelle), dans la nuit du 30 au 31 mars, c'est-à-dire à 23 heures (heure ancienne).

Les trains qui doivent circuler normalement entre 23 et 24 heures dans la nuit de transition subiront un retard d'environ une heure et certaines de leurs correspondances ne seront pas garanties.

## P.-O.-MIDI

### NOTE

A l'occasion du Congrès départemental de l'Union Nationale des Combattants qui doit se tenir à Tulle le 7 avril prochain, il sera délivré à cette date aux voyageurs à destination de Tulle et partant des gares situées sur les sections de lignes de La Celette, Brive et Thiviers à Limoges, Nexon, Bussière-Galant, Thiviers, Terrasson, Cazoules, St-Denis-près-Martel et Meynac à Brive, Hautefort à Terrasson, Cazoules et Uzances à Aurillac, Aubusson à Ussel, Uzerche à Argentan et Seilhac à Treignac, des billets d'aller et retour spéciaux de toutes classes comportant une réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples.

Ces billets seront valables 2 jours sans faculté de prolongation. Ils seront utilisables dans les trains du service ordinaire sous réserve des conditions d'admission et le cas échéant, dans les trains spéciaux susceptibles d'être mis en marche pour la circonstance.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux gares.

Conseil supérieur de l'Assistance publique

Dans la liste des hôpitaux, appelés à concourir aux élections de membres du Conseil supérieur de l'Assistance publique, sont compris les hôpitaux de Cahors, Figeac, Gourdon, St-Céré.

Les bureaux de bienfaisance de Cahors et de Figeac sont, également, compris dans cette liste.

Le scrutin aura lieu le 7 Avril 1935.

## CAUSERIES RADIO-DIFFUSÉES

M. Eugène Grangé fera prochainement les quatre causeries radiodiffusées suivantes :

1<sup>o</sup> le 31 mars, à 19 h. 30, au poste Toulouse-Pyrénées ;

Sujet : *Un grand pape occitan : Jean XXII.*

2<sup>o</sup> le jeudi 4 avril et le mardi 9 avril, de 11 h. 45 à 12 h. 15, au micro de Paris P.T.T. ;

Sujet : *La Marche, le Limousin, le Quercy et le Périgord pittoresques.*

A ces deux auditions, les exposés seront suivis de parties de folklore (poèmes, chants, airs locaux) ;

3<sup>o</sup> le mercredi 10 avril, à 20 heures, au poste Limoges P.T.T.

Sujet : *Invitation au voyage.*

## Compatriote

Notre excellent compatriote, M. Pierre Dilhaac, conseiller de préfecture à Caen, est nommé en la même qualité à Lyon.

Nos félicitations à notre compatriote qui est originaire de St-Géry, ancien élève du lycée Gambetta, et le fils de M. Dilhaac, ancien conservateur des Hypothèques à Cahors.

## Service de santé

M. Barrel, commandant d'administration, est maintenu à la direction du service de santé de la 17<sup>e</sup> région, à Toulouse, en remplacement de M. Mignet, en retraite.

## Armée

MM. Tricoire et Boyer, capitaines au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais, sont promus au grade de chef de bataillon.

M. Perrier, lieutenant au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais, est promu capitaine.

## Affectations

L'adjudant-chef Mallet, rapatrié d'Afrique Occidentale française, est affecté au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais.

M. le médecin capitaine Jospin, rapatrié de Madagascar (hors cadres) en congé, est affecté au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais.

M. le médecin capitaine Pélessier, du 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais, est affecté au Cameroun.

## Postes

M. Bessières, facteur à La Croix (Aveyron), est nommé facteur-receveur à Espédaillac.

## Justices de paix

M. Urbain Ausset, notaire et juge suppléant du juge de paix de St-Géry, est nommé au ministère public, en remplacement de M. Dablanc.

## Justice de paix

La justice de paix de Lacapelle-Marival est réunie aux justices de paix déjà réunies de Livernon et de Gramat, sous la juridiction du juge de paix de Gramat.

La justice de paix de Labastide-Murat est réunie à celle de St-Germain-du-Bel-Air.

La justice de paix de Vayrac est réunie à celle de Martel. Dans le Lot il y a 8 justices de paix binées.

Démision de conseils municipaux

A la suite de la manifestation de Figeac, deux Conseils municipaux viennent d'adresser leur démission au Préfet du Lot.

Ce sont les Conseils municipaux de St-Laurent-les-Tours et de St-Vincent-du-Pendit.

## Bonne prise !

La Sûreté de Toulouse, a procédé à l'arrestation d'un nommé Emilio Fraquelli, âgé de 32 ans, d'origine italienne.

Fraquelli avait trouvé le bon truc pour se procurer des ressources. Il se rendait sur les terrains de football, pendant les séances, se glissait dans le vestiaire et fouillait les poches des vêtements des joueurs. Il a été pris en flagrant délit de vol.

On estime à plusieurs milliers de francs les sommes volées aux joueurs.

Les Sarrois rentrent chez eux

Samedi, 20 Sarrois qui avaient émigré et avaient été installés à Montauban, ont quitté cette ville pour retourner dans leur pays. Le nombre des Sarrois qui sont rentrés chez eux est de 80.

La Loterie Nationale

Le tirage de la 5<sup>e</sup> tranche de la Loterie Nationale 1935 aura lieu, ce soir, mardi, 26 mars, à 20 heures.

## PALAIS des FÊTES

MERCREDI 27, JEUDI 28, SAMEDI 30  
DIMANCHE 31 à 20 h. 45  
DIMANCHE (matinée à 14 h. 45)  
André BAUGÉ et Pola ILLERY  
DANS

## L'ANGE GARDIEN

d'après une réalisation de Jean Choux  
André Baugé, le célèbre baryton d'Opéra-Comique, chante dans « L'Ange Gardien » plusieurs chansons composées par Armand Bernard, avec toute sa science et la verve qui sont ses plus grandes qualités.

## LA SEMAINE PROCHAINE

Le film tant attendu, le célèbre  
**Tartarin de Tarascon**  
d'après l'œuvre immortelle d'Alphonse DAUDET, avec les dialogues de Marcel Pagnol, et interprété par RAIMU.

## CAHORS

### VOIRIE

Il faudra bien qu'un de ces jours prochains, le service de voirie donne satisfaction aux nombreux usagers de la rue Frédéric-Suisse. Que demandent-ils ? Une rue qui ait moins de fondrières et surtout que les cailloux, qui émergent, soient enfoncés dans le sol.

Une promesse de procéder à ces réparations a été faite, et nous sommes certains qu'elle sera tenue et que, cette fois, la réparation projetée sera complète.

En effet, il avait été question de goudronner cette rue, qui est de plus en plus fréquentée et qui est une artère aboutissant à la gare. Il faudrait bien songer, aussi, à l'installation de trottoirs dans cette rue ! Il en manque, n'est-ce pas, un peu trop !

Mais, d'autre part, il faudrait bien songer, également, à cette vieille rue des Cadourques : c'est une rue où nuit et jour passent de nombreux usagers qui, la plupart, vont à la gare ou en viennent.

Avec les beaux jours tous ces travaux de voirie ne manqueront pas d'être exécutés : les usagers le souhaitent vivement. Ils auront satisfaction.

L. B.

### Société des Etudes du Lot

La Société des Etudes du Lot vient de faire paraître son premier bulletin trimestriel de l'année 1935 et elle le consacre à la commémoration du VI<sup>e</sup> Centenaire de la mort du pape cadurcien Jean XXII.

Ce bulletin renferme, en effet, le compte rendu des fêtes qui se dérouleront à Cahors, avec tant d'éclat, le 27 janvier dernier, les discours qui furent prononcés dans les diverses cérémonies en regard les traductions lorsqu'il s'agit de latin ou d'occitan, enfin le compte rendu détaillé de la séance de la Société où fut reçu M. l'abbé Salvat félibre majoral, et qui se tint à l'Hôtel de Ville de Cahors.

Les personnes qui seraient désireuses de posséder ce bulletin voudront bien s'adresser soit au Secrétaire général de la Société, soit à la Bibliothèque municipale où cet intéressant fascicule, de plus de 100 pages, leur sera remis moyennant le versement de 10 francs.

### Le Bureau.

### Médaille militaire

La médaille militaire est attribuée à M. Hugues Gaydon, négociant à Concorès. Félicitations.

Conseil supérieur de la Mutualité

Le Conseil supérieur de la Mutualité du Lot a élu, par 31 voix sur 32 votants, M. Georges Eyssautier, membre du Conseil supérieur.

### Enseignement

M. Pachent, instituteur auxiliaire à Maselat, est désigné pour remplacer M. Faure, instituteur adjoint à l'école de garçons de Gourdon. M. Faure est admis à faire valoir ses droits à la retraite à dater du premier avril.

### Ecoles primaires supérieures

L'« Officiel » publie la liste du nombre des internes et des externes dans les Ecoles primaires supérieures de garçons en France.

Voici les renseignements suivants pour le Lot : Ecole primaire supérieure de Cahors, 102 internes et 62 externes. — Ecole primaire supérieure de St-Céré, 73 internes et 16 externes.

### Plainte

Dans la nuit du 20 mars, des malfaiteurs pénétrèrent par effraction dans la basse-cour de l'immeuble appartenant au garde-champêtre de la commune de St-Daunès. Ils placardèrent une affiche contenant des injures, des menaces contre le garde-champêtre, le maire, le secrétaire de la mairie.

Plainte a été portée à la gendarmerie de Montcuq qui a ouvert une enquête.

### Impropre à la consommation

Ces jours derniers, au cours de l'inspection des viandes abattues à Nîmes, le vétérinaire-inspecteur constata qu'un bœuf était impropre à la consommation. La viande de ce bœuf qui avait été abattu par un boucher de Nîmes, M. Mourier, fut enfoncée.

Mais M. Mourier eut recours contre le marchand qui le lui avait expédié. C'était M. Latapie, marchand de bestiaux à Figeac.

M. Latapie remboursa le bœuf mais se retourna contre le propriétaire, M. Margot, propriétaire à Gourdon qui lui avait vendu une paire de bœufs le jour de la foire de Gourdon.

M. Margot a remboursé le marchand de bestiaux.

## EDEN

MARDI, MERCREDI, JEUDI  
SAMEDI et DIMANCHE (en soirée)  
DIMANCHE (matinée)

Un film splendide, sentimental et gai, en même temps, un chef-d'œuvre de profondeur et d'humanité

### Le Petit Jacques

d'après l'œuvre de Jules CLARETIE  
AVEC

Constant REMY, Line NORO, Jean DAX, Jacques VARENNES, Madeleine GUTTY et la petite Gaby TRIQUET.

### UN SUPERBE COMPLEMENT

## LA LIGNE CAHORS-MOISSAC

Dans les documents publiés en annexe au « Journal Officiel » du 21 courant (budget 1935) nous relevons l'observation suivante qui a trait à la fameuse ligne Cahors-Moissac :

« Les dépassements en 1934 sont excessifs (1.018.000 francs) au lieu de 55.000 francs prévus, et sont particulièrement inadmissibles, s'agissant d'une ligne dont nous demandons depuis deux ans qu'on suspende les travaux, conformément aux vœux du Conseil national économique. »

« Il est, par ailleurs, prévu en 1935 une somme de 1.100.000 francs pour agrandissement des gares de Cahors et Moissac. Nous demandons instamment que cette dépense ne soit pas engagée et, à titre indicatif, proposons ici une réduction de 20.000 fr. supérieure à celles que nous suggérons d'ordinaire. »

Voici les chiffres inscrits au budget, au sujet de ladite ligne :

Evaluation des dépenses totales : 7.501.900 francs, y compris 3.520.000 francs pour agrandissement de la gare de Moissac.

Dépenses faites au 31 décembre 1933, 840.600 francs.

Dépenses probables 1934, 1.018.000 francs.

Dépenses prévues de 1935, 1.110 mille francs.

### Gendarmerie

M. Chambran, capitaine à la 2<sup>e</sup> légion de la Garde-Républicaine, à Montauban, est affecté à Cahors, en remplacement de M. le Capitaine Roumilhac, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Nous adressons à M. le capitaine Chambran nos souhaits de bienvenue et à M. le capitaine Roumilhac, nos vœux bien sincères de bonne et longue retraite.

M. Roumilhac était depuis de nombreuses années à Cahors, où il comptait et où il laisse de vives amitiés.

M. Poiret, sous-lieutenant de gendarmerie à la 17<sup>e</sup> légion, est promu au grade de lieutenant.

### Le Marché couvert

Dimanche a eu lieu l'adjudication des travaux pour l'aménagement de la halle de Cahors, en marché couvert.

Le premier lot de maçonnerie a été attribué à l'entreprise Delbigot-Ordry ; les deuxième et troisième lots de la serrurerie et le quatrième lot de la peinture à M. Bessou.

Syndicat des Employés de Commerce

Réunion ce soir, mardi 26 mars, à 20 h. 30, Bourse du Travail. Présence indispensable.

### Auto contre auto

Une auto pilotée par M. Bonhomme, instituteur en retraite à Lamothe-Fénelon et l'auto, pilotée par M. Baup, sont entrées en collision.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais l'auto de M. Bonhomme a subi des dégâts assez importants.

### Pas d'éclairage

Pour défaut d'éclairage à son vélo, contravention a été dressée à M. Escure, représentant de commerce aux Quatre-Routes.

Pour défaut d'éclairage à sa moto, procès-verbal a été dressé à M. Louvie, cultivateur à Pinsac.

### Pas de lumière

Pour défaut de lumière à son vélo, procès-verbal a été dressé à M. Couderc, plâtrier à Cahors.

### Défaut d'éclairage

Procès-verbal a été dressé à M. Vergne, de Martel, pour défaut d'éclairage à son auto.

### Pas de plaque

Pour défaut de plaque de contrôle et de plaque d'identité à sa bicyclette, contravention est dressée à MM. Gary, maçon et Bélie, cultivateur à Cressensac ; à Lafaurie, cultivateur à Souillac.

Tribunal Correctionnel

Affaire Alias-Malique. — Le tribunal rend son jugement dans l'affaire Alias-Malique. Alias est condamné à 48 heures de prison avec sursis et 200 francs d'amende.

Accident de Calamane. — Le tribunal rend son jugement dans l'affaire de l'accident mortel de Calamane. M. Dulac, propriétaire à Labastide-Marhac, auteur de l'accident, est condamné à 200 francs d'amende.

Vitane affaire. — Le nommé Blavier, ex-secrétaire de la mairie de St-Martin-de-Vers est condamné, pour affaires de meurtres à 1 mois de prison avec sursis.

Vagabonds. — La nommée Baudemont Hélène, 63 ans, inculpée de vagabondage et de mendicité, est condamnée à 15 jours de prison. Pour les mêmes délits, le nommé Nicolas Alexandre, 18 ans, est condamné à 4 mois de prison.

Vol de saucissons. — L'affaire de la femme Lafleur, inculpée de vol de saucisson à l'épicerie Deniau, rue Foch, est renvoyée à huitaine. La femme Lafleur a été mise en liberté provisoire, en raison de son enfant, en bas âge.

Relaxé. — M. Monteil, propriétaire à St-Denis-Catus, est inculpé de mouillage de lait. M. Monteil établit qu'il n'est pour rien dans cette fraude. Il vend son lait à des revendeurs. Le Tribunal relaxe M. Monteil.

## CONCERT DE LA CROIX-ROUGE

Lundi soir la Croix-Rouge donnait sa soirée annuelle au profit de l'œuvre des layettes devant un auditoire extrêmement nombreux et sympathique qui remplissait la salle du Palais des Fêtes.

Après une substantielle conférence sur « Léon Gambetta » où notre distingué compatriote, M. Calmèjane-Course, a déployé toute l'ampleur de son talent oratoire, le public a vivement goûté et applaudi un programme abondant et varié.

Dans notre prochain numéro, nous parlerons avec plus de détails de cette belle soirée dont nous voulons aujourd'hui nous borner à constater le grand succès.

### Entrepreneurs

# Les Sports

## AVIRON CADURCIEN

### Rugby

Dimanche, 24 mars 1935, à Caussade, l'Aviron Cadurcien a battu l'Union Sportive Caussadaise par 19 à 5.

La partie débute sévèrement et Caussade semble vouloir jouer dur et se racheter du match de dimanche dernier. La première mi-temps fut à l'avantage territorial de l'équipe de Cahors qui joua presque entièrement dans le camp caussadais ; ses efforts furent récompensés, et, sur mêlée fermée, Rigaudie trouva et passa à Marty, qui marque entre les poteaux. Le but est réussi et l'arbitre siffle le repos.

La deuxième mi-temps paraît vouloir être plus intéressante et Cahors ouvre à outrance, mais sur faute de l'arrière de Cahors, qui loupé la réception du ballon, les avants caussadais, qui ont suivi, s'emparent de la balle et marquent en bonne position ; le but est réussi, les équipes sont à égalité : 5 à 5. Après plusieurs cafouillages, Gastal trouve un trou, perce et passe à Coudere qui marque en coin. Rigaudie d'un superbe coup de pied, fait le but. Quelques coups-francs sont accordés à Caussade pour mauvaise mise en mêlée ; sur touche jouée rapidement, Gastal marque en coin le troisième essai pour Cahors. Pas de but. Cahors 13, Caussade 5.

Quelques minutes après, sur touche courte, Coudere reprend le ballon et marque à l'autre coin des buts de Caussade. Le but est manqué. Les avants caussadais regagnent 30 mètres aux pieds, mais, sur une bonne mêlée à l'avantage de Cahors, toute la ligne de trois-quarts s'ébranle et Michel Alba, dernier servi, marque en coin le cinquième essai pour Cahors. Quelques coups de pieds sont échangés de part et d'autre ; Rigaudie tente le drop et le manque de peu. La partie se termine sur les buts caussadais, où les avants cadurciens, malgré leur courage, ne peuvent prendre en défaut la défense de l'adversaire.

### Les Agenais à Cahors

Dimanche, 31 mars 1935, Sporting Union Agenais I (division d'Excellence), contre l'Aviron Cadurcien I.

C'est, en fait, la belle équipe d'excellence du S.U. Agenais qui jouera dimanche au Stade Lucien-Desprats. Les anciens champions de France nous présenteront leur équipe absolument complète. Sa formation sera la même que celle qui fut battue cette saison par le Stade Toulousain (1), en championnat de France par 5 à 3.

Jeu prochain de plus amples détails seront donnés sur l'équipe visiteuse.

Le Comité de l'Aviron Cadurcien, de la section Rugby, espère que le public de notre région lui sera reconnaissant de mettre sur pied de telles rencontres, en venant nombreux, dimanche prochain, assister à ce gala sportif.

Dimanche 7 avril : Stade Rhutinois (équipe I, division d'honneur), contre l'Aviron Cadurcien.

Dimanche 14 avril : Castres I (champion des Pyrénées, division d'honneur), contre P.A.C.

N. B. — Le public est informé que les cartes de membres actifs et membres honoraires valables jusqu'au 31 décembre 1935, peuvent être retirées à la permanence qui se tiendra au Café Tivoli, dimanche matin, de 10 heures à midi.

### A DURAVEL

Football-Association. — Dimanche 17 courant, l' onze Duravellois jouait contre l'Union Sportive Puy-l'Évêque sur le terrain de ces derniers. Le temps, qui était magnifique, avait permis à une foule nombreuse d'y assister et tout laissait espérer une agréable après-midi.

Nos adversaires avaient formé leur équipe des grands jours. Les Duravellois donnèrent le coup d'envoi et nos avants menèrent la balle jusque dans les buts, mais le goal dégage son coup.

Après quelques minutes de jeu, une discussion éclate entre deux joueurs, mais le calme est vite rétabli et notre goal se dégage de la balle.

Sur les touches, le public devient houleux ; après dix minutes de jeu, les Duravellois par une belle attaque marquent un magnifique but que les spectateurs trouvent le moyen de siffler, ce qui montre à quel point les exceptions près le chauvinisme et le petit esprit de ces spectateurs antisportifs.

La partie continue à se dérouler dans une atmosphère des plus orageuses et, après 25 minutes de jeu environ, l'arbitre siffle le repos. L'équipe Duravelloise, prise entre deux joueurs adverses tombés, et dans sa chute, se déboîte le genou gauche ; il est obligé de quitter le terrain. Notre équipe est sérieusement handicapée par l'absence de 2 joueurs, un manquant et le blessé. Encore quelques attaques de part et d'autre, et la mi-temps est sifflée.

Le jeu reprend au centre ; notre équipe incomplète se voit dans l'obligation de jouer la défense et s'en tire cependant admirablement. L'ailier gauche, Puy-l'Évêque, plusieurs fois démarqué, manque de belles occasions de mettre la balle dans les filets, et ce n'est que péniblement que l'U.S. Puy-l'Évêquoise réussit à égaliser.

L'arbitre est insuffisant et, malheureusement trop partial. Il reste encore 1/4 d'heure à jouer ; une discussion se déclanche entre notre demi-droit et un arrière adverse, des coups sont échangés. C'est la débâcle complète.

Notre capitaine décide donc de quitter le terrain et la partie est ainsi terminée. Un arbitrage sérieux eût entraîné la disqualification de l'Union Sportive Puy-l'Évêquoise qui est mieux qualifiée pour la boxe que pour le football-association ; ils l'ont d'ailleurs montré en transformant leur stade en ring.

Il est à noter que l'U.S.D. est nettement supérieure à l'U.S. Puy-l'Évêquoise. Cette dernière en championnat n'a enregistré que des défaites et dimanche dernier, malgré l'absence de deux de nos onze, nos adversaires n'ont pu qu'enregistrer match nul.

Les Duravellois se souviendront toutefois de la charmante réception à eux faite dimanche dernier, par leurs plus proches voisins et d'autant plus que notre cité fait toujours le meilleur accueil à ses visiteurs.

U.S. Query bat A.S. Colombes, par 15 points (1 drop, 3 essais, un but) à 14 points (4 essais, un but).

D'entrée le Query accule Colombes sur ses buts d'ou Graciet réussit un magnifique drop. A la remise en jeu, sur départ d'avant, Fil marque en coin un essai qui transforme lui-même d'un magnifique coup de pied. Le Query maintient sa pression, sur passe en cloche des trois-quarts de Colombes, Manilève intercepte et va à l'essai sans être inquiété, le but, pourtant facile, n'est pas réussi.

Le Query ralentit son allure ce qui permet à Colombes de marquer un essai compliqué de but et la mi-temps est sifflée sur le score de 12 à 5.

La reprise des hostilités voit Colombes dominer à son tour et marquer coup sur coup deux essais. Le Query se réveille, s'installe de nouveau sur les buts de Colombes qui se défend désespérément, mais ne peut empêcher Graciet de marquer en coin. Colombes repart de nouveau et inscrit un nouvel essai au tableau. Le Query joue en rafale, l'arrière de Colombes touche de justesse 3 fois dans ses buts et le coup de sifflet final les sauve d'une situation périlleuse et la partie se termine sur le score de 15 à 14, en faveur du Query.

Dimanche, 31 mars, U.S. Query contre Fouquet's, Club de 2<sup>e</sup> série à Bagatelle, « Bois de Boulogne ». Coup d'envoi, 15 heures.

## Le Lot à Paris

### LE LOT A PARIS

U.S. Query bat A.S. Colombes, par 15 points (1 drop, 3 essais, un but) à 14 points (4 essais, un but).

D'entrée le Query accule Colombes sur ses buts d'ou Graciet réussit un magnifique drop. A la remise en jeu, sur départ d'avant, Fil marque en coin un essai qui transforme lui-même d'un magnifique coup de pied. Le Query maintient sa pression, sur passe en cloche des trois-quarts de Colombes, Manilève intercepte et va à l'essai sans être inquiété, le but, pourtant facile, n'est pas réussi.

Le Query ralentit son allure ce qui permet à Colombes de marquer un essai compliqué de but et la mi-temps est sifflée sur le score de 12 à 5.

La reprise des hostilités voit Colombes dominer à son tour et marquer coup sur coup deux essais. Le Query se réveille, s'installe de nouveau sur les buts de Colombes qui se défend désespérément, mais ne peut empêcher Graciet de marquer en coin. Colombes repart de nouveau et inscrit un nouvel essai au tableau. Le Query joue en rafale, l'arrière de Colombes touche de justesse 3 fois dans ses buts et le coup de sifflet final les sauve d'une situation périlleuse et la partie se termine sur le score de 15 à 14, en faveur du Query.

Dimanche, 31 mars, U.S. Query contre Fouquet's, Club de 2<sup>e</sup> série à Bagatelle, « Bois de Boulogne ». Coup d'envoi, 15 heures.

### Arrondissement de Cahors

#### Lalbenque

Les travaux d'électrification. — Nous sommes heureux d'apprendre que la Compagnie Pyrénéenne vient de traiter avec l'entreprise Devillain et Rouge, bien connue dans la région, pour l'exécution des travaux d'électrification dans notre commune. Dans ces conditions, les travaux vont pouvoir commencer incessamment.

#### Saillac

Nécrologie. — Nous apprenons avec beaucoup de peine le décès de notre ami Fraysses Fabien, enlevé en quelques jours à l'affection des siens par une cruelle maladie.

Nous adressons à sa veuve et à ses trois filles nos condoléances attristées.

#### Carnet rose

Nous apprenons avec beaucoup de plaisir que la famille Castelnau-Pradines vient d'hériter d'une superbe fillette, leur 3<sup>e</sup> enfant.

Toutes nos félicitations à la famille Castelnau ainsi qu'au grand-père, M. Pradines, maire de Saillac, et nos vœux les meilleurs à la petite fille.

#### Luzech

Conseil de révision. — Le Conseil a examiné 52 jeunes gens. 32 ont été déclarés bons pour le service armé ;

## Puy-l'Évêque

### Conseil de révision.

72 conscrits ont été examinés. Il y a eu : 42 bons pour le service armé ; 6 ont été ajournés ; 2 service auxiliaire ; 5 exemptés ; 4 engagés ; 3 renvoyés à la session de clôture.

### Anciens combattants.

Les anciens combattants de l'Association du canton de Puy-l'Évêque sont invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche 24 mars, à 15 h., à la mairie.

### Duravel

Football-Association. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

### Arrondissement de Figeac

#### Figeac

Nouvel huissier. — A l'audience civile de mercredi, le tribunal de Figeac a reçu la prestation de serment de M. Boudou de la Roquette, nommé huissier à Figeac, en remplacement de M. Loudes, démissionnaire en sa faveur.

Nous adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue à M. Boudou de la Roquette.

#### Laval-de-Cère

Rixe. — Une rixe a éclaté dans un café de Laval-de-Cère, où des nomades donnaient une séance de prestidigitation.

Ceux-ci se prirent de querelle avec des clients qui refusaient de prendre des billets de tombola. Des coups furent échangés. La gendarmerie, appelée, fit rentrer les nomades dans leurs roulottes et les invita à quitter la commune. Ce qu'ils firent aussitôt.

#### Cajarc

Conseil de révision. — 37 conscrits se sont présentés. 17 ont été déclarés bons pour le service armé ; 11 exemptés ; 12 ajournés ; 4 engagés volontaires ; 2 renvoyés à la session de clôture.

#### Livernon

Conseil de révision. — Au Conseil de révision, 42 conscrits ont été examinés. 27 sont déclarés bons pour le service armé ; 2 versés dans le service auxiliaire ; 8 ajournés ; trois exemptés ; 2 engagés volontaires ; 5 renvoyés à la session de clôture.

#### Saint-Céré

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret le décès cruel qui vient de frapper M. Faure, président du Syndicat d'initiative de St-Céré.

Sa femme est décédée subitement dans la nuit de jeudi à l'âge de 65 ans.

Nous prions M. Faure et la famille de vouloir bien trouver ici l'expression de nos sincères condoléances.

Foire. — La foire du 22 mars, favorisée par une belle journée, avait attiré beaucoup de monde. Tous les marchés étaient bien approvisionnés et de nombreuses affaires ont été traitées.

Voici les cours pratiqués : bœufs de travail, de 2.800 à 3.000 fr. ; vaches de travail, de 2.600 à 2.800 fr. ; Les moutons, de 150 à 160 fr. pièce ; les agneaux, de 5 à 5 fr. 25 le kilo, poids vif.

Veaux de lait pour la boucherie, 4 fr. le kilo, sur pied.

Les porcs gras, de 130 à 140 fr. ; les porcs demi-gras, de 110 à 120 fr. ; les 50 kilos, poids vif ; les porcelets, de 60 à 110 fr., suivant grosseur et qualité.

Le froment, 50 fr. ; le seigle, 38 fr. ; le sarrasin, 32 fr. ; l'avoine, 20 fr. ; le tout le sac de 80 litres.

La graine de trèfle, 7 fr. le kilo ; la graine de luzerne, 15 fr. le double décalitre ; les haricots, 2 fr. le kilo.

Les poules, 3 fr. 75 ; les poulets, 4 fr. 50 ; les lapins, 2 fr. 25 ; les dindes, 3 fr. 25, le tout la livre.

## Le beurre, 6 fr. ; le fromage du Cantal, 4 fr. 50, le tout le demi-kilo.

Les pigeons, de 8 à 12 fr. la paire. Les œufs, 2 fr. la douzaine. Prochaine foire le 6 avril.

### A PARIS

#### Voyageurs, Touristes

#### Compatriotes

#### descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli) Métro : Saint-Paul PARIS (4<sup>e</sup>)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES À UN LIT de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC Téléphone ARCHIVES 80-92 (Originaire du Lot) Propriétaire

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

### Arrondissement de Gourdon

#### Gourdon

La réunion paysanne. — Annoncée par le groupement qui s'est qualifié « Union de défense paysanne », cette réunion a eu lieu à Gourdon devant une auditoire assez nombreux, mais très calme. On devine très bien que les agriculteurs présents seraient réfractaires aux excitations et hostiles à toute violence.

Après la constitution du bureau, M. Delchie, du Vigan, fait l'exposé des revendications rurales telles que les conçoit le groupement susdit. Nous les avons déjà fait connaître. Notons que M. Delchie s'est exprimé avec modération. En exhortant ses auditeurs à l'union, il a beaucoup insisté sur la nécessité de se tenir toujours hors de la politique et de ne poursuivre d'autre but que l'amélioration de la vie paysanne.

M. Fresquet lui succède pour raconter ce qu'il a vu à Figeac.

Puis M. Delchie recommande à nouveau l'entente et, après la formation de nouvelles sections, la séance est levée sans incident.

#### Enseignement primaire.

M. Pachent, instituteur stagiaire à Masclat, est nommé en la même qualité à Gourdon, en remplacement de M. Faure, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

P.T.T. — M. Laval, facteur intérimaire à Gourdon, est nommé en la même qualité à Prouillat, en remplacement de M. Ponch, nommé facteur de ville à Gourdon.

#### Labastide-Murat

La foire. — La foire de Labastide-Murat qui avait été renvoyée à cause du mauvais temps, a été sans importance. Les foirails étaient peu approvisionnés. Toutefois, on nota une augmentation sensible sur le prix des agneaux. Les autres cours furent stationnaires.

#### Payrac

Foire. — Notre foire du deuxième lundi de carême a été assez importante. Le foirail aux bœufs très bien garni. De nombreuses transactions se sont opérées avec tendance à la hausse. Voici les cours pratiqués : Bœufs pour la boucherie, 110 à 130 francs les 50 kilos ; gros bœufs de travail, 4.000 à 4.200 fr. ; bœufs moyens, 3.000 à 3.500 francs ; bouvillons, 2.000 à 2.500 fr. ; bourrets d'Arvergne, 800 à 1.200 fr. ; le tout la paire ; moutons d'élevage, 150 à 180 francs ; brebis avec agneaux, 200 à 250 fr. la paire ; moutons pour la boucherie, 4 fr. le kilo ; agneaux gras 4 fr. 50 à 5 fr. le kilo ; porcelets en hausse, 80 à 120 fr. pièce, selon grosseur.

Poules, 3,50 ; poulets, 4 fr. la livre. Œufs, 1 fr. 50 la douzaine. Prochaine foire, premier jeudi d'avril.

## Souillac

Foire. — Notre foire du 19 mars, favorisée par le beau temps, a eu une grande importance.

Principaux cours pratiqués : bœufs de travail, 2.200 à 3.500 fr. la paire ; bouvillons, 1.200 à 2.000 fr. la paire ; bœufs pour la boucherie, 110 à 125 francs, les 50 kilos ; porcs gras, 150 à 160 fr., les 50 kilos ; moutons pour la boucherie, 125 à 140 fr. les 50 kilos ; porcelets, 60 à 90 fr. la pièce.

Au marché : œufs, 1 fr. 75 à 2 fr. la douzaine ; poulets, 4 fr. ; poules, 3 fr. 50 ; dindes, 3 fr. 75 ; lapins, 1 fr. 75 ; beurre, 6 fr., le tout le demi-kilo.

Beaucoup de légumes et plans à de bons prix.

### RENSEIGNEMENTS

#### Assurances Sociales

Un concours pour l'emploi de rédacteur-vérificateur stagiaire des Services Départementaux des Assurances Sociales aura lieu le jeudi 20 juin 1935 pour un nombre minimum de 50 postes.

Les inscriptions seront reçues au Ministère du Travail, Bureau du Personnel, 4<sup>e</sup> section, 127, rue de Grenelle, à Paris, jusqu'au 29 avril inclus.

Pour être admis à concourir, il faut :

1<sup>o</sup> Justifier de la qualité de français ;

2<sup>o</sup> Être libéré des obligations du service militaire actif et être âgé de moins de 33 ans au moment du concours. Cette limite d'âge sera reculée d'un temps égal à la durée des services antérieurs civils ou militaires ouvrant des droits à une retraite, dans les conditions de la loi du 14 avril 1924 ;

3<sup>o</sup> Produire le diplôme du baccalauréat ou un diplôme équivalent ;

4<sup>o</sup> Avoir satisfait à la visite médicale d'un médecin assermenté de l'Administration.

Des majorations de points sont prévues de la façon suivante :

Chaque candidat mobilisé au cours des opérations de guerre recevra une majoration de 1/2 point par mois de présence sous les drapeaux du 2 août 1914 au 23 octobre 1919. En outre, les réformés titulaires d'une pension temporaire ou définitive d'invalidité pour droits ouverts depuis le 2 août 1914 recevront 10 points de majoration.

Les candidats éventuels pourront s'adresser pour tous autres renseignements et notamment pour la connaissance du programme à la Direction du Service Départemental des Assurances Sociales, Préfecture du Lot, 3<sup>e</sup> étage.

#### Routes Nationales et Chemins de Grande Communication

Cylindrages à vapeur et revêtements. — Opérations probables pendant la semaine du 25 au 31 mars 1935.

Fourniture de matériaux. — R.N. n° 653, de 61 k. 391 à 77 k., entre les lieux dits « Les Casemates » et la « Capelette » ; C.G.C. n° 13, de 59 k. à 62 k. 650, entre Gigouzac et Saint-Denis-Catus ; n° 17, de 0 k. 430 à 2 k., à Cajarc ; n° 2, de 55 k. 600 à 57 k. 900, entre Lissac et Reyrevignes ; n° 19, de 3 k. 700 à 1 k. 200, entre la Morne et Merlançon ; n° 19, de 8 k. 600, à 10 k., entre Bédier et Savin.

Cylindrages. — R.N. n° 653, de 61 k. 391 à 77 k., entre les lieux dits « Les Casemates », et la « Capelette » ; C.G.C. n° 4 a, de 2 k. à 3 k. 265, entre le G.C. 4 et le département de Tarn-et-Garonne ; n° 6, de 19 k. 900 à 21 k., entre la Route Nationale n° 111 et Catus ; R.N. n° 140, de 32 k. 700 à 35 k., élargissement entre Aynac et Lagineste ; C.G.C. n° 19, de 31 k. 400 à 40 k., à Pech-Siret.

Bitumages. — C.G.C. n° 6, de 41 k. 100 à 41 k. 600, dans la traversée de Lalbenque ; n° 33 c, de 0 k. à 0 k. 094, avenue de la gare de Saint-Martin-Labouval ; n° 24, de 22 k. 975 à 23 k. 310, dans la traversée de Li-mogne ; n° 41, de 30 k. à 45 k. 511, entre Saulliac et Conduché.

## Dernière heure

### A la Chambre

Dans la séance de lundi, la Chambre a discuté le projet de loi relatif à l'organisation de la défense passive contre le danger d'attaques aériennes. Pour l'exécution des mesures de défense passive, il sera adjoint aux services, qui en sont chargés, un personnel de complément composé d'agents et ouvriers des services publics non soumis aux obligations militaires et des volontaires des deux sexes qui souscriront, à titre civil, un engagement pour la durée de la guerre.

L'ensemble du projet est voté par 453 voix contre 11.

### DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 15.

#### L'empereur mandchou au Japon

De Tokio. — Le croiseur de bataille nippon « Hiyei » a quitté le port de Yokosouki pour Dairen, pour aller chercher l'empereur mandchou Kang Teh qui visitera officiellement le Japon.

Le croiseur « Hiyei » sera convoyé par une flotille de destroyers. Il arrivera à Yokohama le 6 avril.

#### Le Reich contre les religieux

De Berlin. — Le Gouvernement hitlérien a fermé le cloître des Franciscains, à Breslau, et a fait arrêter le prieur et trois moines. Il a fermé, également, le cloître des nonnes à Treibnitz et a fait arrêter la Mère Supérieure, âgée de 78 ans.

#### Le Japon voudrait l'île Sakhaline

De Tokio. — On envisage l'achat de la partie septentrionale russe de l'île Sakhaline, dont le Japon obtint la partie sud après la guerre nippo-russe. La partie nord contient des exploitations de pétrole dont le Japon aurait besoin pour sa défense.

#### ils ne rentreront pas en U.R.S.S.

De Hsinking. — Sur 7.000 fonctionnaires russes du chemin de fer Est-Chinois, 1.450, seulement, retourneront en U.R.S.S. Les autres s'établiront définitivement dans le Mandchoukouo.

#### « J'ai 79 ans : d'horribles rhumatismes... »

...sciatique et arthrite me faisaient souffrir depuis trois ans. Grâce au Gandol mes douleurs ont disparu. Depuis 18 mois ou 2 ans, je ne souffre plus. Tous mes amis sont surpris de me voir alerte et bien portant. » (E. Gest à Hochancourt). Arrêtant la surproduction de tout autre traitement contre tous douleurs rhumatismales : 12 fr. 75 pour dix jours. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

#### DIRECTION DES DOMAINES DE CAHORS

#### Appel à la concurrence

Il sera traité de gré à gré par simples mémoires en vue des travaux à exécuter ci-après à l'Hôtel des Finances de Cahors.

Nature des travaux : Casiers et rayonnages destinés à l'installation des archives des bureaux de l'Enregistrement de Cahors, montant approximatif : 1.667 fr. Ces travaux devront être terminés avant le 30 avril 1935.

Les entrepreneurs désireux de faire des offres sont priés d'en adresser par simple lettre sur papier libre au directeur de l'Enregistrement de Cahors, au plus tard, à la Direction des Domaines à Cahors, rue Victor-Hugo, n° 3, où leur seront fournies tous renseignements.

#### BONNE

sachant faire cuisine connaissant couture

Demande place à Cahors

S'adresser au Bureau du Journal

#### A VENDRE

#### Magasin

plein centre, long bail, petit prix

S'adresser : Bureau du Journal

## Feuilleton du « Journal du Lot » 45

# UN MARI DE PREMIER CHOIX PAR MAX DU VEUZIT

Se tournant vers les deux servantes, que la vivacité de son geste surprit, il s'écria, en simulant un mécontentement subtil :

— Qu'est-ce que vous faites là, toutes les deux ? Voulez-vous bien vous en aller !

— Mais, monsieur...

— Comment, continua-t-il, sans leur laisser le temps de parler, Madame me fait l'honneur de m'appeler chez elle à trois heures du matin, et vous vous autorisez à rester ici quand j'y suis !

— Ah ! permettez... voulut intervenir Claude, qui écoutait avec stupeur la voix de sa femme et ne pas paraître l'entendre. Est-ce qu'on a besoin de vous, ici ?

— Les deux femmes s'éloignèrent avec précipitation. Malgré la grosse voix

de Didier avait prise, elles avaient deviné à la leur égayée de ses yeux qu'il voulait, en réalité, leur assurer une meilleure nuit que Madame ne comptait la leur faire passer.

— Qu'est-ce qui vous a pris, mon ami ? Pourquoi renvoyez-vous mes gens ? demanda Claude à son mari, tout de suite après leur départ.

— Je n'avais que faire de ces filles, répliqua-t-il comme d'une chose naturelle. Elles sont d'une indiscretion ! Vous les gâtez trop, Claude, c'est déplorable ! Elles vous surveillent comme si vous dépendiez d'elles !... Vous êtes une enfant !... Elles entravent complètement votre libre action !

Et, s'asseyant sans façon sur le bord du lit de sa femme, il lui saisit les deux mains

**GRANDE MAISON DE TEINTURE NETTOYAGE**  
de tous vêtements, tissus, chapeaux, etc...

Nettoyage et remise à neuf des vêtements de cuir.  
Teintures de fourrures,  
Nettoyage d'ameublements, etc...

ENVOI TOUS LES SAMEDIS  
Travail soigné  
Dépôt pour Cahors:  
Madame Louis BONNET  
3, rue des Capucins

**LEGENDE, 43, Rue St-Georges, Paris**  
procure rapidement CAPITAUX pr tes affaires, même sur signal., facilités remboursements. Discrét. RIEN D'AVANCE.

Importants FABRIQUE DE BISCUITS très bien placée demande pour le département du LOT, REPRESENTANT très bien introduit alimentation. Biscuits Dubois, BOURGES.

**Bibliographie**

**LES ANNALES**

Le numéro des *Annales* du 25 mars est, pour une large part, consacré au tricentenaire de l'Académie. On y trouve maints documents curieux, amusants, pittoresques, piquants même, sur la noble Compagnie. M. Abel Hermant présente lui-même cet ensemble. On y trouve également la suite du passionnant roman d'Edgar Wallace: *Le Ruban Vert*, qui nous mène dans le monde si curieux des courses. Partout: le numéro, 2 fr.

**LA PHOSPHODE GARNAL**

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue  
Prix du Flacon: 15 francs  
UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDIEUR UNIQUE  
En vente dans toutes les pharmacies

Avec 1000 idées jeunes et neuves la

**MODE PRATIQUE**

vous révèle comment s'en tirer pour la Toilette la Maison les Enfants

TOUS LES SAMEDIS: 4 F

**P.-O.-MIDI**  
Les bonnes relations entre la FRANCE et le MAROC au départ de Paris-Quai d'Orsay.

1° Par Hendaye, Madrid, Algésiras et Tanger (service quotidien).  
Trains rapides (1<sup>re</sup>-2<sup>e</sup> classes et toutes classes) et services de luxe quotidiens (wagons-salons, le jour) en France et en Espagne: service de correspondance automobile pour la traversée de Madrid; moins de 3 heures de mer. Correspondance immédiate à Tanger par train rapide pour Fez, Rabat et Casablanca (wagon-lits 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes) avec continuation sur Marrakech.  
2° Par chemin de fer Paris-Toulouse et par avion au départ de Toulouse.  
Service aérien quotidien de Toulouse pour Tanger, Rabat et Casablanca. Une nuit en chemin de fer, arrivée en avion dans le milieu de l'après-midi.  
3° Par Toulouse, Port-Vendres, Oran et Taza.  
Trains rapides toutes classes: couchettes Paris-Port-Vendres-Quai avec transbordement direct du train au paquebot ou wagon-lits de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes Paris-Port-Vendres (ville). Service maritime hebdomadaire — 24 heures de mer — Au départ d'Oran, trains directs.  
4° Par Bordeaux et Casablanca.  
Service maritime hebdomadaire. Traversée en trois jours par les rapides et confortables paquebots « Meknes » et « Marrakech ».

Pour tous renseignements s'adresser aux Agences des Réseaux de Paris à Orléans et du Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail; à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris; aux Gares de Paris-Quai-d'Orsay et de Paris-Auterrilz: aux principales Agences de Voyages.

**Chemins de fer de l'Etat du Midi et de Paris à Orléans**

**Voyages circulaires à itinéraires facultatifs**

En vue de faciliter les voyages, excursions et villégiatures sur les Réseaux de l'Etat, du Midi et de Paris à Orléans, il est délivré toute l'année, sur demande

préalable présentée 3 heures à l'avance dans les gares importantes de ces Réseaux et 3 jours dans les autres, des carnets de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour voyages circulaires à prix réduits, la réduction pouvant atteindre dans certains cas 30 0/0 sur le plein tarif.

La plus grande latitude est laissée au voyageur pour l'établissement de son itinéraire qu'il fixe lui-même à son gré, sous la seule condition de revenir en fin de voyage à son point de départ, après avoir effectué un trajet d'au moins 500 kilomètres. C'est ainsi que le parcours peut comporter des sections empruntées deux fois, soit une fois dans chaque sens, soit deux fois dans le même sens; qu'il peut comporter des solutions de continuité dans les parcours que les parcours non effectués comptent dans le nombre de kilomètres servant de base à l'établissement du prix du carnet.

Quant à la validité, qui est au minimum de 30 jours, elle peut même atteindre 45 ou 60 jours suivant la longueur du voyage, avec faculté de prolongation de moitié.

**Grands réseaux de chemins de fer français**

**D'importants avantages pour vos voyages circulaires**

Avez-vous l'intention de faire un voyage circulaire suivant un itinéraire fixé à votre gré, mais comportant un parcours d'au moins 500 km. sur les Chemins de fer français?

Dans ce cas et même si votre circuit doit comprendre des solutions de continuité, soit que vous projetiez des excursions en autocars ou en bateaux, soit que vous alliez à l'étranger, n'hésitez pas à prendre un carnet de voyages à itinéraires facultatifs pour vos déplacements par fer. Libéré, en cours de route, du souci de prendre des billets pour chacune de vos étapes, vous aurez en main un carnet de coupons valable 30, 45 ou 60 jours, selon que vous parcourrez plus de 500, 1.500 ou 3.000 km. sur voie ferrée et vous profiterez d'une

réduction croissant avec l'importance de ce trajet, de 15 à 30 0/0 en 1<sup>re</sup> classe et de 10 à 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes. Vous aurez, en outre, l'avantage de pouvoir vous arrêter à volonté en cours de route.

Pour vous procurer un carnet, ou pour des renseignements complémentaires, veuillez vous adresser aux gares des Grands Réseaux ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris.

**P.-O.-MIDI**

A défaut de wagons-lits, utilisez pour vos voyages de nuit les *Lits-Toilette* et *Couchettes du P.-O.-Midi*.

Nouveaux prix réduits. — Couchettes: jusqu'à 250 kilomètres, 30 fr.; de 250 à 500 kilomètres, 40 fr.; au delà de 500 kilomètres, 50 fr.

Pour tous renseignements s'adres-

ser: Aux Agences P.-O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail, ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris; aux gares P.-O.-Midi; aux Agences de voyages.

**EXPORTATION DES BLÉS**

En vue d'aider aux efforts du Gouvernement pour décongestionner le marché du blé, les Grands Réseaux ont accordé, du 1<sup>er</sup> août au 31 décembre 1934, une réduction de 25 0/0 sur les tarifs de transport intérieurs en faveur des blés exportés.

Des quantités importantes de blé restant encore à exporter, les Grands Réseaux viennent de décider de prolonger l'application de cette réduction de 25 0/0 jusqu'au 31 juillet 1935.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co gérant: L. PARAZINES.

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

**CAHORS (Lot)**

1, RUE DES CAPUCINS, 1

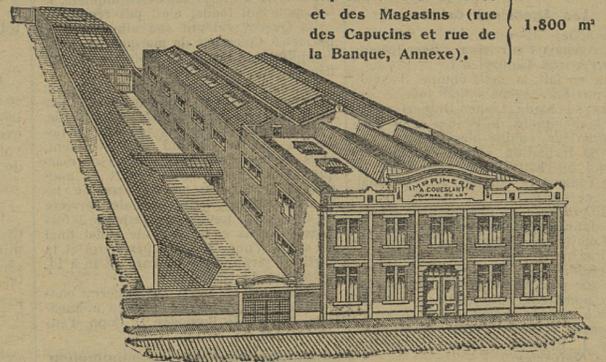
**INSTALLATION MODERNE**

**NEUF LINOTYPES**

**22 PRESSES**

**LIVRAISON RAPIDE**

— PRIX MODÉRÉS —



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m<sup>2</sup>

**SERVICE D'HIVER 1934-35**

**De Paris à Toulouse par Cahors**

Exp. de Paris	OMNIB. (2)	EXP. RAPIDE (4)								
PARIS (Orsay) dép.	10 15	19 20	20 21	21 22	22 23	23 24	24 25	25 26	26 27	27 28
PARIS (Aust.) dép.	7 36	10 27	20 32	21 22	22 23	23 24	24 25	25 26	26 27	27 28
LIMOGES arrivée	5 29	15 48	0 8	2 4	3 16	4 28	5 40	6 52	8 04	9 16
LIMOGES départ	5 43	15 57	0 13	2 20	3 24	4 36	5 48	7 00	8 12	9 24
BRIVE... arrivée	7 22	15 38	1 36	4 1 5	5 11	6 23	7 35	8 47	10 00	11 12
BRIVE... départ	7 38	15 55	1 42	4 9	5 11	6 23	7 35	8 47	10 00	11 12
Gignac-Cressensac	8 16	13 31	19 13	—	—	—	—	—	—	—
SOUILLAC... dép.	8 40	13 39	18 49	—	—	—	—	—	—	—
CAZOULES... dép.	8 47	13 46	19 50	—	—	—	—	—	—	—
La Chap.-d-Mareuil	8 52	13 51	—	—	—	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon	9 2 14	17 11	20 9	—	—	—	—	—	—	—
Nozac	9 12 14	17 21	—	—	—	—	—	—	—	—
GOURDON... dép.	9 26 14	25 17	32 18	40 20	33	—	—	—	—	—
Saint-Clair	9 35 14	34 17	41	—	—	—	—	—	—	—
Dégagnac	9 46 14	45 17	52	—	—	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles	9 57 14	56 18	3	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus	10 7 15	6 18	13	—	—	—	—	—	—	—
Espère	10 15 15	14 18	21	—	—	—	—	—	—	—
CAHORS... arrivée	10 24 15	23 18	30 19	16	3 11	5 54	6 58	7 27	8 31	9 35
CAHORS... départ	11 50 17	25 18	19 20	3 15	5 58	7 2	8 27	9 31	10 35	11 39
Sept-Ponts	12 1 18	3	—	—	—	—	—	—	—	—
Cieurac	12 16 18	21	—	—	—	—	—	—	—	—
Labbenque	12 23 18	28	—	—	—	—	—	—	—	—
Causade	12 51 18	58	20 1	—	—	—	—	—	—	—
MONTAUBAN arr.	13 23 19	30	20 22	4 10	7 2	8 10	8 59	9 63	10 67	11 71
TOULOUSE... arr.	16 43 20	55	21 6	4 53	7 50	9	10 2	11 6	12 10	13 14

(1) De Paris à Brive: express ayant lieu du 15 Mai au 19 Novembre inclus.

**De Toulouse à Paris par Cahors**

Exp. de Toulouse	OMNIB. (2)	EXP. RAPIDE (4)								
TOULOUSE... d.	4 53	8 47	10 30	—	15 51	19 44	21 3	23 11	24 23	25 35
MONTAUBAN... d.	6 8	9 53	11 15	—	16 38	20 29	21 48	23 51	24 63	25 75
Causade	6 48	10 32	11 34	—	17 12	20 49	—	—	—	—
Labbenque	7 25	11 13	—	—	17 43	—	—	—	—	—
Cieurac	7 33	11 22	—	—	17 56	—	—	—	—	—
Sept-Ponts	7 43	11 32	—	—	18 6	—	—	—	—	—
CAHORS... (arr.)	7 49	11 38	12 11	—	18 12	21 30	22 47	0 43	1 50	2 57
CAHORS... (dép.)	8 1	12 15	—	—	18 20	21 34	22 51	0 46	1 53	2 59
Espère	8 16	—	—	—	18 32	—	—	—	—	—
St-Denis-Catus	8 29	—	—	—	18 44	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles	8 42	—	—	—	18 57	—	—	—	—	—
Dégagnac	8 51	—	—	—	19 6	—	—	—	—	—
Saint-Clair	8 59	—	—	—	19 15	—	—	—	—	—
GOURDON (1) d.	9 12	—	12 55	—	19 27	22 18	—	—	—	—
Nozac	9 19	—	—	—	19 35	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon	9 28	—	—	—	19 43	—	—	—	—	—
La Chap.-de-Mar.	9 35	—	—	—	19 50	—	—	—	—	—
CAZOULES	9 41	—	—	—	19 56	—	—	—	—	—
SOUILLAC... dép.	9 55	—	13 16	—	20 7	22 43	—	—	—	—
Gignac-Cressensac	10 22	—	—	—	20 34	—	—	—	—	—
BRIVE... (a.)	10 46	—	13 53	—	20 59	23 26	0 28	2 13	3 17	4 21
BRIVE... (d.)	—	—	13 59	—	—	23 33	0 38	2 19	3 23	4 27
PARIS... (A.) arr.	—	—	21 13	—	—	6 43	8 11	8 39	9 43	10 47
PARIS... (O.) arr.	—	—	21 25	—	—	6 55	8 23	8 50	9 54	10 58

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 30.  
(2) Ce train correspond à Limoges avec l'express Lyon-Genève-Mulhouse-Strasbourg.  
(3) N'a lieu que les samedis, dimanche, lundi, jours de fête et jours de foire de Cahors.  
(4) A lieu du 25 Août au 15 Octobre inclus.

**De Cahors à Libos**

CAHORS	6 29	14 59	18 41
Mercuès	6 43	15 14	18 55
Douelle (Arrêt)	6 47	15 18	18 59
Parnac	6 54	15 28	19 7
Luzech	7 12	15 54	19 13
Castelfranc	7 16	15 49	19 24
Prayssac (Arrêt)	7 24	15 57	19 28
Puy-Evêque	7 31	16 4	19 36
Duravel	7 38	16 11	19 43
Soturac-Touzac	7 48	16 22	19 50
Fumel	7 53	16 27	19 55
LIBOS	8 0	16 34	20 0

**De Libos à Cahors**

LIBOS... dép.	6 32	9 24	14 25	18 2
Fumel	6 42	9 31	14 32	18 9
Soturac-Touzac	6 58	9 41	14 42	18 19
Duravel	7 9	9 48	14 49	18 26
Puy-Evêque	7 25	9 56	14 56	18 33
Prayssac (Arrêt)	7 39	10 4	15 4	18 41
Castelfranc	7 56	10 9	15 9	18 46
Luzech	8 16	10 20	15 20	18 56
Parnac	8 29	10 29	15 29	19 6
Douelle (Arrêt)	8 37	10 34	15 34	19 11
Mercuès	8 44	10 39	15 39	19 17
CAHORS	9 2	10 51	15 51	19 30

**St-Denis-près-Martel et Aurillac**

St-Denis-près-Martel	4 46	14 20	17 13
Vayrac	4 54	14 28	17 21
Bétaillé (arrêt)	5	14 34	17 26
Puybrun	5 9	14 43	17 34
Bretonoux-Biars	5 21	14 56	17 44
Port-de-Gagnac	5 29	15 4	17 51
Laval-de-Cère	5 41	15 13	17 59
Lamativie	6 3	15 33	18 20
Siran (arrêt)	6 19	15 50	18 37
La Roquebrou	6 34	16 6	18 53
AURILLAC... arrivée	7 16	16 49	19 37

**Aurillac à St-Denis-près-Martel**

AURILLAC... départ	5	10 18	17 17
La Roquebrou	5 37	10 55	17 55
Siran (arrêt)	5 48	11 6	18 6
Lamativie	6 2	11 21	18 21
Laval-de-Cère	6 19	11 36	18 36
Port-de-Gagnac	6 27	11 44	18 44